

EC6 mémoire de stage : restituer l'expérience acquise en milieu professionnel

Infos pratiques

- > ECTS : 1,5
- > Niveau d'étude : BAC +5
- > Période de l'année : Enseignement dixième semestre
- > Composante : Sciences sociales et administration

Présentation

Le stage réalisé et validé au premier semestre (ou l'expérience professionnelle ayant fait l'objet d'une valorisation des acquis) donne lieu à un mémoire rendant compte des compétences acquises et présentant la structure accueillante. Le rendu problématisé s'articule autour sur un sujet d'intérêt patrimonial en lien avec l'expérience du stage.

Le mémoire est rédigé en français.

Objectifs

Amener l'étudiant à mesurer la portée de son expérience dans le but de la valoriser au sein d'un concours et de parfaire son orientation professionnelle.

Évaluation

Session 1 Validation du mémoire de stage. Les consignes sont données en début d'année universitaire.

Session 2 : En cas de non validation du mémoire, après un entretien, l'étudiant est invité à le reprendre dans les mêmes conditions de rendu que pour la session1. Il est alors de nouveau évalué sur la base des mêmes critères et des indications fournies lors de l'entretien.

Pas d'examen dérogatoire.

Compétences visées

Capacité à rendre compte d'une activité et à remettre en perspective une expérience professionnelle au sein des organisations et des métiers, des enjeux et des missions des institutions et structures patrimoniales, privées ou publiques.